



Les ÉCHOS

du conseil de Vendémian

Octobre
2014

Bulletin municipal d'information

Hors série spécial «Intempéries»

Une situation exceptionnelle !

« On n'avait jamais vu ça ! ».

Telle est la phrase qui revient jour après jour dans le village.

De mémoire de Vendémianais les intempéries que la commune vient de subir coup sur coup, les 17 et 29 septembre, ont été d'une ampleur exceptionnelle par l'intensité des épisodes orageux. Les dégâts sur le village, les chemins communaux et les vignes sont considérables.



Une équipe communale réactive

L'équipe technique a été mobilisée dès les premières heures pour porter assistance aux habitants et habitations les plus touchés et mettre en sécurité les personnes et les biens sur la commune. Les élus présents sur le village à ce moment-là ont également participé aux interventions urgentes.

Une aide d'urgence a été apportée à ceux notamment qui ne pouvaient pas rentrer ou sortir de chez eux, quelquefois bloqués par les eaux sans électricité.

Dans les tous premiers jours qui ont suivi, les habitants sinistrés ont été accueillis à la mairie pour assurer un recensement des dégâts.



Une équipe technique mobilisée

Depuis le 17 septembre, tous les employés municipaux sont engagés au quotidien pour nettoyer les rues, reboucher les trous, curer les fossés encombrés de boue et mettre en sécurité les chemins effondrés.

On doit se féliciter, que dans l'ensemble et malgré la gravité des événements, les Vendémianais aient fait preuve de compréhension devant le caractère exceptionnel de ces orages et des dégâts occasionnés, et s'inscrivent dans une démarche de soutien et d'encouragement considérant les travaux qui restent à réaliser.

Vendémian spécial intempéries

Deux épisodes pluvio-orageux d'une intensité exceptionnelle.

On parle de 230 à 250mm pour le premier épisode et sans doute de plus de 300mm d'eau pour le second qui se sont abattus sur le territoire en quelques heures seulement, chiffre jamais atteint durant ces quinze dernières années d'après les statistiques de Météo France.

Contre un phénomène météorologique de cette ampleur, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le meilleur des réseaux pluviaux ne pouvait tout absorber, comme ce fut le cas également dans plusieurs autres communes voisines. A Vendémian, l'étagement des constructions du village entre 150 et 90m d'altitude et les grands espaces karstiques des garrigues qui fonctionnent comme des réservoirs ont accentué l'intensité des écoulements.

Si l'on doit avant tout se féliciter qu'aucun dommage corporel grave ne soit à déplorer, les dégâts matériels sont cependant considérables. Près d'une centaine de sinistres ont été déclarés. Les rues du village sont devenues de véritables torrents et, dans le finage, il n'est pratiquement pas un ponceau ou pontil qui ait résisté à la force des eaux. Les débordements de cours d'eau que l'on s'était habitué à voir asséchés (comme Paravel) et les coulées de boues ont emporté vignobles et revêtements de nombreux chemins ruraux dans les points bas.

Face à la gravité de tels événements, angoissants et traumatisants il faut aussi et surtout saluer le dévouement de bon nombre de nos concitoyens et tout particulièrement des employés communaux, tant aux services administratifs, techniques et périscolaires qui ont



été évidemment très sollicités. Dans une situation difficile et sans compter leurs heures, ils ont tenté d'apporter toutes les aides possibles aux sinistrés, inquiets et affolés.

Dès les premiers instants de la catastrophe surtout, ils se sont rendus aux Ecoles pour rassurer enseignants et enfants.



Vendémian spécial intempéries

Etat de catastrophe naturelle reconnu et visite de madame le sous-prefet de l'Hérault

Dès le 26 septembre, un arrêté interministériel paru au journal officiel a reconnu officiellement l'état de catastrophe naturelle pour 30 communes héraultaises dont Vendémian. Une seconde reconnaissance vient également d'être publiée au journal officiel du 11 octobre pour les inondations et coulées de boue du 29 septembre.

Le 30 septembre le sous-préfet de l'Hérault, madame Barbara Wetzel accompagnée du secrétaire général de la sous-préfecture, d'un représentant de la Direction des Travaux Maritimes et de l'attaché parlementaire du député Frédéric Roig ont effectué deux heures de visite à Vendémian pour constater, en présence du maire David Cablat, les dégâts, rencontrer plusieurs particuliers et professionnels et aider la commune à prioriser les travaux à mener en urgence là où les problèmes de sécurité et de salubrité publiques sont les plus sensibles.



Etat sommaire des dégâts et des travaux à réaliser

Très fortement touchée dans son ensemble, la commune va procéder dans l'urgence à des travaux. Les dégâts sont multiples, mais on doit se satisfaire en premier lieu que les réseaux n'aient pas souffert.

Dans le village les quartiers, rues et espaces publics qui ont été les plus affectés concernent entre autres les secteurs du Parc des chênes, des Soleillades, de la Route de Montpellier et de l'Ancienne poste...

Rappelons ici, une fois de plus que certaines routes et avenues, comme celles de Saint-Jean et de l'Ancienne poste (D123e3) ou encore la route de Montpellier et l'avenue du tambourin (D131) sont de statut départemental, ce qui limite les compétences et possibilités de la commune qui ne peut agir ici qu'avec

le concours de ses partenaires.

Pour l'heure, quatre lieux de sinistre ont été définis en concertation avec l'Etat selon un niveau de priorité urgent, pour une estimation des travaux qui devrait atteindre 300 000€.

Le lagunage tout d'abord a été affecté par des effondrements de berge, des infiltrations et une destruction de la clôture.

Dans la rue des Soleillades et au lotissement du Parc des chênes ce sont la disparition de revêtements et de bordures et les creusements de fossés qui sont à déplorer.

Enfin, le mur de soutènement du cimetière nécessite des reprises.

La réparation du clocher et les dégâts qui ont touché les bâtiments communaux devraient quant à eux être pris en charge par les assurances.

Il va sans dire que la mairie, dans ces circonstances exceptionnelles vient d'engager une réflexion de crise pour réadapter et réorienter ses programmes en fonction de l'état des lieux qui est initié.

Dans l'immédiat, le diagnostic est déjà engagé avec les services techniques pour améliorer en régie nos points de faiblesse.



Le lagunage est l'un des points les plus impactés par les événements pluvieux. Berges effondrées, clôture emportée, bâches affaissées nécessitent des travaux urgents.

Vendémian spécial intempéries

Journée de solidarité : des comportements exemplaires

Dès le début des épisodes exceptionnels qui se sont produits, certaines entreprises du village sont intervenues pour soutenir avec leurs moyens le dégagement des voies et aider au mieux.

A l'issue du deuxième épisode et à l'initiative de plusieurs viticulteurs, de nombreux bénévoles (près d'une trentaine de personnes au total), coordonnés par l'équipe des services techniques ont offert le lundi 6 octobre une journée de leur temps aux côtés des agents municipaux et mis à disposition matériel et engins pour tenter de panser dans l'urgence ce qui pouvait être réparé.

Un premier groupe s'est occupé du nettoyage du village où plus de 5m³ de gravats divers ont été retirés des chaussées.

Dans les vignobles, une seconde équipe oeuvrait à la réfection provisoire des chaussées et à la réfection des pontils qui ont tous été rétablis.

Beaucoup d'efforts ont été réalisés dans un élan de solidarité exemplaire qui permet à Vendémian de respirer un peu mieux.

Beaucoup reste à faire évidemment, mais il faut saluer et remercier très chaleureusement ici, celles et ceux qui ont agi avec dévouement et gentillesse dans l'intérêt commun.

Merci à tous !



Le 6 octobre, plusieurs bénévoles ont rejoint les viticulteurs pour accompagner les services techniques dans l'urgence de la remise en état des chemins ruraux et des rues du village. (Photos J.-L Durand)

